

Tarifs indicatifs DEMI-PENSION

L'inscription au service de restauration est annuelle.

Le choix du forfait (2 jours, 3 jours ou 4 jours) se fera à la rentrée, jusqu'au Lundi 16 septembre, dernier délai.

Les frais de demi-pension sont forfaitaires, payables par prélèvement mensuel ou par trimestre (Prélèvement automatique possible UNIQUEMENT pour les élèves NON-BOURSIERS).

Pour information : Tarif annuel 2023-2024 (à titre indicatif et susceptible de modification)

	Forfait 4 jours	Forfait 3 jours	Forfait 2 jours
1 ^{er} Trimestre	207.20 €	161.25 €	106.40 €
2 ^{ème} Trimestre	144.30 €	112.50 €	76.00 €
3 ^{ème} Trimestre	162.80 €	123.75 €	87.40 €

La carte de cantine sera délivrée gratuitement à l'arrivée dans l'établissement. Elle est valable pour la durée de la scolarité au Lycée. En cas de perte ou dégradation, elle sera à renouveler au tarif en vigueur (actuellement 2,50€).

Règlement Intérieur de la demi-pension à consulter en ligne.

Fonds social

Si vous avez des difficultés pour acquitter la facture de demi-pension, un fonds social pourra être sollicité.

Le formulaire est à demander au service de gestion du Lycée.